Je vous remercie de votre question d'hier concernant la possibilité d'adopter une mesure législative comme la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) comme outil pour protéger le sol et la santé du sol dans d'autres régions du Canada. Après avoir consulté mes collègues du Québec, je suis mieux préparé pour répondre au nom de Canards illimités Canada (CIC). La LPTAA protège l'existence des terres agricoles, mais ne prévoit aucune protection relative à la gestion ou à la santé de ces terres. Comme je l'ai mentionné hier, dicter des pratiques est problématique en raison des différences de climat, de textures du sol, de cultures, etc. Je crois donc qu'il est plus approprié de miser sur des principes (réduire l'intensité et la fréquence du travail du sol, préserver la couverture du sol, etc.) et des résultats (augmentation de la séquestration de carbone, par exemple) plutôt que sur des pratiques.

CIC respecte la LPTAA pour effectuer son travail de conservation, mais cela a parfois compliqué l'exécution des programmes de conservation qui visent à restaurer des habitats (comme des milieux humides) dans des secteurs qui ont été drainés et convertis en terres cultivées. Nous nous efforçons de renforcer nos liens avec des groupes influents, comme l'UPA au Québec, afin de dégager des compromis pragmatiques pour des projets comme celui-ci. Or, cela a parfois été une source de conflit considérable entre les défenseurs de la conservation et les défenseurs des intérêts agricoles.

Je vous remercie à nouveau de vos questions, de l'excellent dialogue pendant mon témoignage devant le Comité et de l'occasion de présenter le point de vue de CIC sur l'importance de la santé des sols. J'espère avoir l'occasion d'exprimer notre point de vue sur d'autres enjeux d'intérêt mutuel à l'avenir.

Cordialement, Paul



Paul Thoroughgood P.Ag National Manager Sustainable Agriculture Ducks Unlimited Canada 306 631 1603